



## ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

MARDI 2 JUIN 2026 DE 09H30 À 16H30  
AU PALAIS DES CONGRÈS DE GRUISSAN

### Entretenir la flamme de l'Olympisme en Occitanie - Pour une politique du sport vivante et source d'animation territoriale et sociale

Rapporteuse : Émilie LEPRON

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les JOP 2024 de Paris ont remporté un succès populaire mondial, que beaucoup déclarent avoir vécu comme une "parenthèse enchantée". Ce succès repose en grande partie sur l'esprit de convivialité, d'inclusion, d'égalité qui a marqué ces Jeux, ainsi que sur l'engagement en faveur de la transition écologique et de la réduction de l'impact carbone, qui a contribué à les rendre exemplaires.

Dans la dynamique de ces Jeux, l'État a affiché l'ambition de faire de la France une "nation sportive", à travers le développement du « sport pour tous ». Le 14 septembre 2024, à l'occasion de la célébration des athlètes sur les Champs-Élysées, le Président de la République a annoncé l'instauration d'une Fête nationale du Sport, désormais célébrée le 14 septembre, afin de prolonger, chaque année, cet élan collectif et fédérateur.

Le bilan sportif de la France est particulièrement positif. Avec 64 médailles remportées dont 16 en or, la France occupe la 5<sup>e</sup> place des nations aux Jeux olympiques d'été 2024. Elle se classe également 8<sup>e</sup> aux Jeux Paralympiques, avec 75 médailles, dont 19 en or. L'Occitanie n'est pas en reste : 62 athlètes occitans ont participé aux JO 2024, et ont remporté 22 médailles (8 en or, 8 en argent, 6 en bronze). Un tiers des médaillés français des JO est issu de la région. De même, 7 athlètes occitans ont été sélectionnés aux Jeux paralympiques, remportant 8 médailles. Ces résultats confirment que l'Occitanie est une terre de sport et d'excellence, pour tous les athlètes.

Si les épreuves se sont majoritairement déroulées à Paris, l'Occitanie a également joué un rôle actif dans la préparation des Jeux, notamment à travers l'accueil de délégations étrangères dans ses infrastructures, en particulier les CREPS. Au total, 127 sites régionaux ont été labellisés Centres de Préparation des Jeux. Par ailleurs, Toulouse récupérera bientôt un bassin des JOP, dans le cadre du projet de construction de la Cité de la natation, sur l'Île du Ramier, un complexe dont le budget est estimé à 30 millions d'euros, porté par le club formateur de Léon Marchand, les Dauphins du TOEC, et dont le permis de construire vient d'être accordé ! Une belle satisfaction pour le CESER, qui a soutenu la candidature de Toulouse !

Que reste-t-il aujourd'hui de cette « parenthèse enchantée » ? « *Comment transmettre et faire fructifier cet héritage, notamment au bénéfice des territoires et de toute la population, pour ancrer le développement territorial sur la dynamique d'un événement fédérateur, source d'activité, d'inclusion et de lien social ?* ». C'est la question qui vient naturellement à l'esprit au lendemain d'un tel événement et que s'est posée le CESER. Comment aller plus loin ?

Prenant en compte les interactions sociales, économiques, éducatives, de santé, d'épanouissement et la transversalité des enjeux qui s'y attachent, le CESER défend dans son Avis une conception non exclusivement compétitive du sport et préconise des actions visant à faire de l'activité physique et sportive un levier majeur de transformation et d'amélioration de la société.